

PROJET SOCIAL 2020-2023

Centre Social



BOCAGE

vivre ici,



ensemble



et mieux



Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en oeuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire . »

Charte fédérale des centres sociaux et socio-culturels de France

Afin d'harmoniser les dates d'agrément des centres sociaux de l'Allier, notre projet social est renouvelé une année plus tôt que prévue. Pourtant, cela tombe à point nommé. En effet, soufflant ses 10 bougies en 2019, il est temps pour le centre social de faire un bilan de ces premières années, de la naissance au développement. Ce nouveau projet social a pour ambition de poursuivre les projets initiés en faveur du développement des liens sociaux et de la solidarité mais avec le souci de questionner le fonctionnement interne du centre social. La volonté est aussi d'arpenter notre campagne à la rencontre de ses habitants et de ses élus. Il s'agit aujourd'hui de regarder le présent pour mieux construire l'avenir. Tout cela ne se fera pas sans avoir le souci de contribuer à la transition écologique, le défi majeur de notre société actuelle.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Démarche de renouvellement du Projet Social 2020-2023

Application des 8 critères d'évaluation du Projet Social par la Caf

ÉVALUATION PAR AXE

Axe 1 : Favoriser la solidarité

Axe 2 : Décloisonner les publics

Axe 3 : Favoriser la participation

Ce qu'il faut retenir de l'évaluation

SOMMAIRE

DIAGNOSTIC

Les statistiques de l'INSEE

Les statistiques plus particulièrement sur les familles

Les autres données du territoire

Ce qu'il faut retenir du diagnostic

RECUEIL DE PAROLES D'HABITANTS

Les paroles recueillies auprès des adhérents et non adhérents

Les paroles recueillies auprès des familles

Ce qu'il faut retenir des paroles d'habitants

SOMMAIRE

GRANDES ORIENTATIONS

Enjeu 1 : Travailler la place du centre social sur son territoire

Enjeu 2 : Favoriser les solidarités en développant les liens sociaux

Enjeu 3 : Oeuvrer pour l'accessibilité

Axe transversal 1 : Interroger le fonctionnement interne du centre social pour développer la participation et le pouvoir d'agir des habitants

Axe transversal 2 : Participer à la transition écologique

Axe transversal 3 : Et plus particulièrement pour les familles

CONCLUSION

Les moyens financiers associés au projet

La méthode d'évaluation du projet

INTRODUCTION

Démarche de renouvellement du Projet Social

Octobre 2018 :

1. Validation par le CA de la démarche de renouvellement du Projet Social
2. Pré-constitution de la commission avec les administrateurs volontaires
3. Rencontre entre les 3 directions des Centres Sociaux Adéquat, 1,2,3 Bocage et l'ESCALE pour élaborer une trame commune d'élaboration du Projet Social.

Janvier - Avril 2019 :

1. Evaluation du précédent Projet Social en fonction des réunions élaborées avec l'ancienne commission
2. Diagnostic partagé du territoire mêlant données froides et données chaudes

Mai - Juin 2019 :

1. En fonction de l'évaluation et du diagnostic, élaboration des grands enjeux
2. Clarification des orientations, des axes de travail et des pistes d'actions

Octobre - Décembre 2019 :

1. 1^{er} octobre : Dépôt du dossier Projet Social à la CAF
2. Instruction par les services internes de la CAF

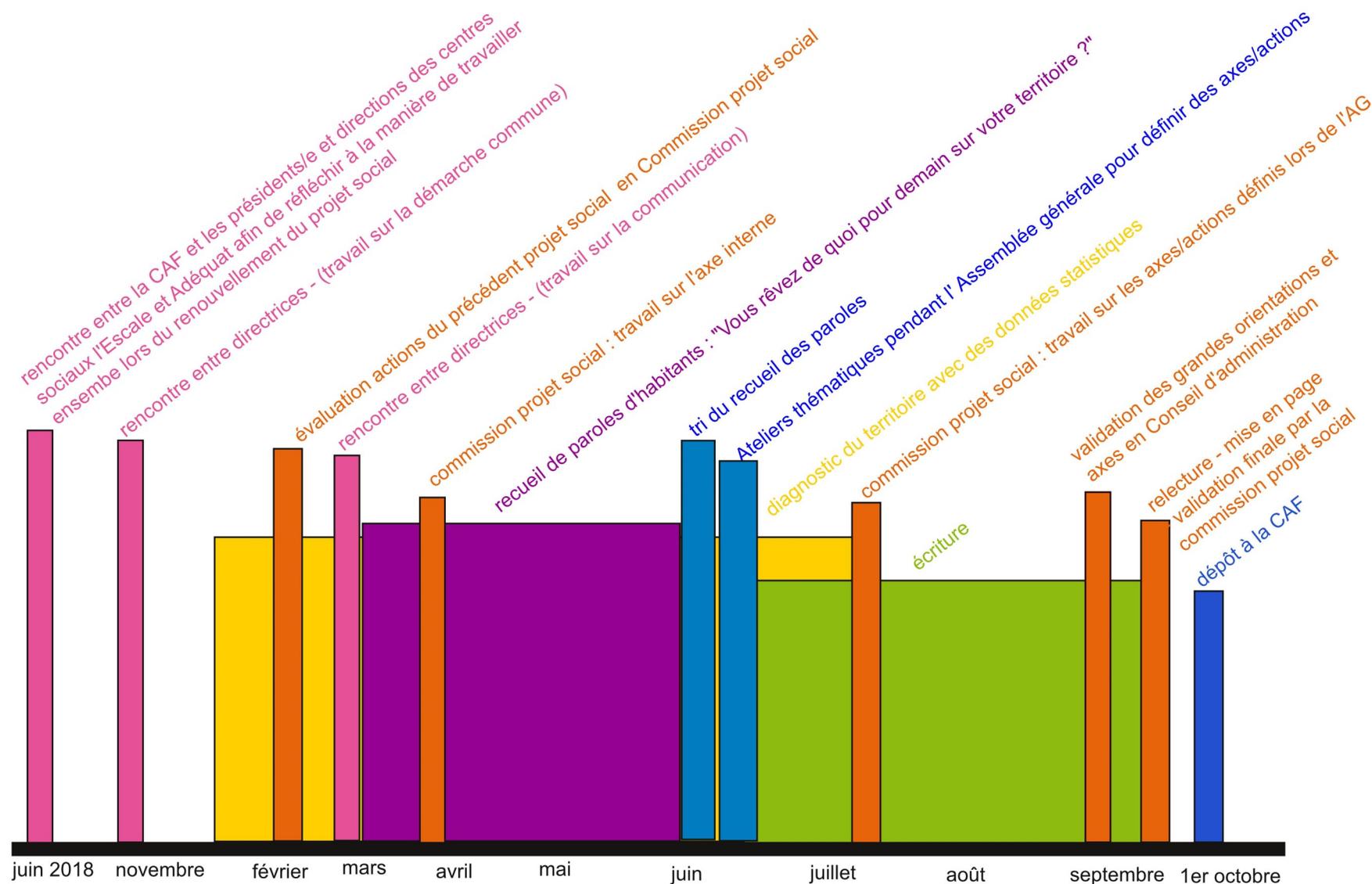
Juillet - Septembre 2019 :

1. Ecriture du Projet Social
2. Définition d'une méthode d'évaluation
3. Vérification de la faisabilité en termes de moyens humains et financiers

En coopération avec les Centres Sociaux voisins tout au long de l'année 2019

INTRODUCTION

Démarche de renouvellement du Projet Social



INTRODUCTION

Application des 8 critères d'évaluation du Projet Social par la CAF

1. Un processus participatif avec : les habitants, les partenaires, les bénévoles, les salariés. La démarche participative est le cœur du Projet Social.

Afin d'obtenir une évaluation et un diagnostic pertinents, le centre social a croisé les regards des administrateurs, des habitants et des adhérents. La démarche de renouvellement du projet social a été travaillée en commission « projet social » puis validée en Conseil d'administration. L'évaluation a été réalisée en commission projet social composée d'administrateurs et d'adhérents. Les paroles d'adhérents et d'habitants recueillies par l'équipe salariée dans une démarche « d'aller vers », ont été croisées avec les données froides du territoire. Elles ont ensuite été analysées en Assemblée générale où des axes ont été dégagés. Tous les adhérents présents à l'assemblée générale ont été invités à intégrer la commission projet social. Elle a ensuite hiérarchisé les axes dégagés de grandes orientations et des sous axes, validés alors en Conseil d'administration. La rédaction a été réalisée par l'équipe salariée. Après relecture, la commission projet social a validé le dossier écrit du projet social.

2. Des modes de gouvernance et de participation effectifs permettant l'implication active des habitants, dans les instances de décision, de réflexion, dans les projets et les actions.

Conseil d'administration, bureau et commissions diverses assurent la gouvernance de l'association. Après presque 10 ans de fonctionnement, il s'agit aujourd'hui de prendre le temps d'interroger le fonctionnement de chacune de ses instances de gouvernance pour développer la participation et le pouvoir d'agir des habitants.

3. La cohérence des enjeux et des axes prioritaires repérés au regard de l'évaluation et du diagnostic permettant que le Centre Social soit et reste un outil au service des habitants pertinent et indépendant.

Entre évaluation, diagnostic et recueil de données chaudes, les administrateurs ont veillé à la pertinence des orientations prises. En définissant un axe sur le positionnement du centre social sur son territoire, il s'agit bien pour les années à venir de renforcer cette dimension de veille territoriale afin d'être en cohérence avec les problématiques identifiées par les habitants et partenaires du territoire.

INTRODUCTION

Application des 8 critères d'évaluation du Projet Social par la Caf

4. *La cohérence du plan d'actions au regard des axes prioritaires.* Il faudra vérifier et expliquer en quoi les actions concrètes (activités, services et projets) sont au service du projet global. .

En formalisant les différents axes qui découlent des enjeux repérés sous forme de tableau présentant les objectifs opérationnels, les actions envisagées et les effets attendus, il s'agit bien d'être cohérent entre actions et axes.

5. *L'adéquation entre le Projet et les moyens.* Il faudra que le Projet soit en adéquation avec les moyens humains, techniques et financiers de la structure.

En ayant notamment l'objectif de réinterroger son modèle économique, 1, 2, 3 Bocage entend réaliser les actions dont il a la capacité, à la fois humaine et financière. La mise en place des actions sera précédée de l'étude des moyens nécessaires à celle-ci.

6. *L'accessibilité et l'effectivité de la fonction accueil* en termes d'horaires, d'espace, de politique tarifaire, d'accueil inconditionnel de toute la population.

L'accueil du centre social est ouvert à tous 28h par semaine. Il est assuré de manière partagée par l'ensemble de l'équipe salariée et parfois par un bénévole, en remplacement. Chacun est ainsi sensible à l'écoute active de tous et aux repérages des besoins. Les salariés et bénévoles accueillent aussi hors les murs : lors des manifestations et activités du centre social, ils prêtent toujours une oreille attentive et bienveillante aux paroles rencontrées. Dans ce nouveau projet social, il s'agira de développer et d'améliorer le recueil de parole. Comment passer de paroles recueillies individuelles à de l'action collective? Il s'agira aussi de trouver des locaux plus accessibles à tous et qui permettent un accueil parfois plus individuel et confidentiel.

INTRODUCTION

Application des 8 critères d'évaluation du Projet Social par la Caf

7. *L'existence d'actions intergénérationnelles* favorisant l'ouverture à tous, la mixité des publics, et une attention particulière aux plus vulnérables.

Ce projet social marque la volonté d'aller encore plus loin dans « l'aller vers » à la rencontre des habitants qui ne passent pas forcément la porte du centre social, et plus particulièrement des familles. Il s'agira aussi de continuer à proposer des actions intergénérationnelles où chaque tranche d'âge peut s'y retrouver et partager avec tous.

8. *Les Moyens humains* : la fonction de direction et le référent famille

La **direction** du centre social est assurée par Charline Paquet, arrivée à ce poste en début d'année 2018 mais travaillant depuis 9 ans dans la structure comme animatrice socioculturelle. Titulaire d'un BPJEPS, elle avait suivi en 2014/2015, une formation « Référent famille » portée par les CAF et les Fédérations des Centres Sociaux de l'Allier et de la Nièvre. Etant à temps partiel (80%), la commission ressources humaines a fait le choix de renforcer cette mission de direction par une **assistante de direction**, Marion Roch, titulaire d'un diplôme d'assistante de direction. Elle intervient aussi sur la **gestion comptable** et les temps d'**accueil**.

La directrice a débuté cet automne, la formation « Adaptation aux fonctions de nouveaux responsables » organisée par l'URACS. Elle suivra différents modules de formation pour les compétences nécessaires à acquérir, en attendant l'entrée dans une formation de niveau II.

La **référente famille**, Julie Moncouyoux, est titulaire d'un diplôme de Conseillère en Economie Sociale et Familiale. Elle est aussi **chargée d'accueil** et du suivi de nouveaux projets d'habitants.

Lolita Gallon, titulaire d'un BPJEPS APT, est **animatrice enfance-jeunesse**. Elle aussi intervient sur les temps d'**accueil**.

ÉVALUATION PAR AXE

Axe 1 : Favoriser la solidarité

- Créer des dynamiques d'entraide et de lien social
- Favoriser l'accès aux activités et aux services
- Mettre en place des actions adaptées aux problématiques sociales repérées
- Favoriser les échanges, les systèmes coopératifs, la consommation locale

Axe 2 : Décloisonner les publics

- Mettre en place des activités adaptées et diversifiées répondant aux besoins des habitants
- Organiser des activités multigénérationnelles

Axe 3 : Favoriser la participation

- Mettre en place des actions de participation citoyenne
- Informer, échanger, réagir, commenter, former

Ce qu'il faut retenir de l'évaluation

Ce qu'il faut retenir de l'évaluation

Axe 1 : Favoriser la solidarité

- Poursuivre la **valorisation des producteurs locaux lors de certaines manifestations et lors de nos achats**
- Poursuivre les bourses enfants et accompagner les bénévoles pour développer une **bourse adulte**
- Le **réseau de visiteurs** doit poursuivre sa recherche de bénévoles pour pouvoir se développer
- Travailler la **veille sociale et territoriale** de manière transversale pour avoir une vision globale
- Travailler sur la question de l'**accessibilité financière**
- Mettre en place le dispositif de l'ANCV « **Bourse Solidarité Vacances** »
- Créer des **supports de communication** pour les **nouveaux adhérents au centre social** et pour les **nouveaux arrivants** sur le territoire
- Poursuivre et « structurer » les **temps de rencontre avec les familles**

Axe 2 : Décloisonner les publics

- **Organiser des temps de rencontres pour découvrir son territoire**
- **Rendre le jardin plus accueillant et améliorer les temps d'animation**
- **Poursuivre l'organisation de temps de rencontres enfants, seniors et adultes**
- Permettre une **meilleure connaissance entre les associations**
- **Structurer les actions familles**
- Continuer à travailler la **coopération entre centres sociaux**
- **Proposer un temps festif pour les bénévoles du centre social**
- Continuer le travail en **concertation avec les accueils de loisirs du territoire**
- Poursuivre les **actions à destination des 11-17 ans** en étant vigilant à l'effet « zapping »
- Poursuivre l'**accompagnement des projets jeunes**

Axe 3 : Favoriser la participation

- **Poursuivre et structurer la mise en place des activités pour tous**
- Poursuivre le **Club Tablette** en l'ouvrant à tous et à tout type de support. Travailler avec la MSAP
- Développer des **moyens pour recueillir la parole**
- Développer des **supports de communication (présentation du centre social, journal)**

Fonctionnement interne

- **D'une manière transversale, il est apparu lors de l'évaluation que le rôle des différentes commissions n'était pas assez défini. L'articulation entre le conseil d'administration et le bureau n'est pas assez lisible. Globalement, le processus de décisions n'est pas établi.**
- **Le centre social n'est pas toujours connu et reconnu sur l'ensemble du territoire.**

Ce qu'il faut retenir du diagnostic

Une population :

- de 4991 habitants, en légère baisse et vieillissante
- inégalement répartie, concentrée notamment sur Tronget et Le Montet
- à la fois proche et loin des 3 pôles d'activités de l'Allier et disposant de peu de solutions de transports
- au revenu médian globalement plus bas que la moyenne départementale
- avec un taux de chômage variable d'une commune à l'autre et parfois bien plus élevé que la moyenne nationale
- disposant de modes de garde variés mais répartis de façon inégale
- avec des effectifs scolaires en baisse

Un territoire :

- rural de 11 communes, dont 9 adhérentes au centre social
- dont deux, Le Montet et Tronget, qui concentrent les activités et les services
- dont une excentrée, Châtel de Neuvre, plus tournée vers Saint Pourçain-sur-Sioule
- faisant maintenant partie de la Communauté de communes du Bocage Bourbonnais (sauf la commune du Theil)
- au cœur de l'Allier
- avec des emplois inégalement répartis se concentrant dans les établissements de santé et le secteur administratif

Le centre social

- le Centre Social n'est pas assez présent sur tout le territoire
- son projet et ses actions ne sont pas connus sur tout le territoire
- proche de deux autres centres sociaux : l'Escale et Adéquat
- faisant partie d'une fédération départementale composée de 18 centres sociaux

RECUEIL DE PAROLES D'HABITANTS

Les paroles recueillies auprès des adhérents et des non adhérents

- La démarche
- Les paroles recueillies

Les paroles recueillies auprès des familles

- La démarche
- Résultats d'un questionnaire

Les échanges avec les centres sociaux Adéquat et l'Escale

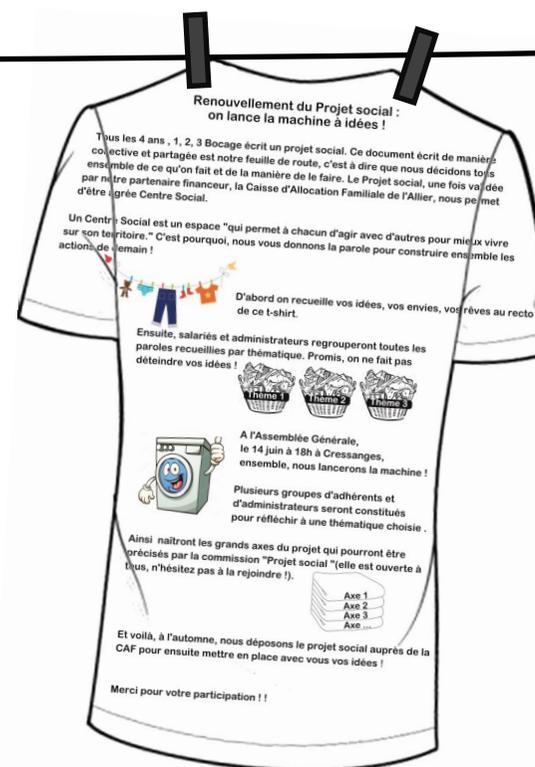
Ce qu'il faut retenir des paroles d'habitants

Étendre ses idées, pour les partager

Afin d'aller à la rencontre des adhérents et des habitants, les administrateurs ont fait le choix de poser une seule question ouverte et positive. Plutôt que de partir des problématiques, il s'agissait en effet de voir ce que l'on pourrait construire ensemble.

Cette démarche « d'aller-vers » a été aussi une manière d'identifier à nouveau le centre social comme un lieu d'échanges à l'écoute du territoire.

Les personnes interrogées étaient invitées à répondre sur un petit t-shirt en papier, « vous rêvez de quoi sur votre territoire ? » Au dos, une explication ludique était fournie pour expliquer la démarche du renouvellement du projet social et du recueil des paroles. Une fois l'idée formulée, elle était écrite sur un t-shirt disposé sur un fil afin de créer de l'échange. 90 « t-shirts » ont été complétés.



Les paroles recueillies auprès des adhérents et non adhérents

La démarche

Concrètement

Afin de recueillir la parole des habitants, nous sommes allés à la rencontre de nos adhérents lors de diverses activités et manifestations organisées par le centre social. Nous avons aussi recueilli la parole d'habitants non adhérents devant les écoles, les boulangeries, au collège et lors des portes ouvertes de l'école du Regroupement pédagogique intercommunal de Cressanges, Châtillon et Noyant.



Les échanges avec les centres sociaux Adéquat et l'Escale

Afin de poursuivre la dynamique de coopération engagée entre nos 3 centres sociaux, notamment sur l'organisation de séjours à destination des enfants et adolescents, les 3 équipes salariées se sont réunies pour réfléchir ensemble autour de cette question : « Pourquoi coopérer ? »

Enrichissement réciproque des équipes

- Pour avoir des points de vue différents
- Coopérer pour s'enrichir, se rapprocher, être efficace
- Pour partager les compétences et capacités de chacun
- Parce que c'est cool de travailler avec d'autres...
- ...cela remet en question notre fonctionnement, nous fait avancer
- Le plaisir de travailler en équipe
- Rencontre des équipes
- Découvrir d'autre façon de travailler

Nouvelles rencontres

- Rencontre des publics
- Intérêt des jeunes (séjour assuré, liens,...)

Valeurs

- Pour faire vivre la valeur de solidarité entre les centres sociaux
- "Tout seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin"

Force et cohérence

- Pour avoir discours commun et cohérent...
- ... qui nous rend plus forts
- Pour être plus lisibles et reconnus par rapport aux partenaires
- Pour avoir la possibilité de lever plus de fonds
- Pour avoir une cohérence entre centres sociaux à l'échelle du territoire

Mutualisation des moyens

- Répartition des charges
- Mutualisation = séjour moins cher
- Pour se prêter du matériel

Pourquoi coopérer ?

Projet d'ampleur

- Coopérer = mettre en commun des compétences qu'on a pas individuellement
- Projets communs (séjours, autres, ...)
- Partager le travail pour des projets plus importants
- Pour proposer des séjours très qualitatifs avec des effectifs viables
- Pour pouvoir organiser des projets de plus grande ampleur (type séjour) (mutualisation des coûts)

Ce qu'il faut retenir des paroles d'habitants

Le rôle de veille territoriale et l'accessibilité

- cette manière de recueillir la parole a permis de mieux identifier le centre social dans son rôle de veille sociale territoriale.
- le centre social doit continuer son rôle de relai auprès des partenaires
- le centre social doit avoir des locaux plus accessibles

Plus particulièrement pour les familles

- il faut continuer d'aller à la rencontre des familles
- certaines familles expriment l'envie de partager des activités avec leurs enfants plus que des temps entre parents
- certaines familles expriment un renoncement aux vacances pour des questions budgétaires

Des actions à poursuivre et/ou à développer

- une sensibilité aux questions d'environnement avec une volonté que le Centre Social puisse conduire des actions de sensibilisation et continuer son action autour des bourses aux vêtements, voir créer une boutique solidaire
- le centre social doit continuer ses actions autour de l'accès aux vacances et aux loisirs, autour de l'accès aux droits et aux usages numériques en travaillant notamment avec la MSAP, des actions inter-générationnelles

Coopération

- le centre social doit poursuivre la coopération entre centres sociaux voisins l'Escale et Adéquat

GRANDES ORIENTATIONS

Enjeu 1 : Travailler la place du centre social sur son territoire

Cet enjeu est apparu au croisement de :

- l'évaluation interne du précédent projet social où ont souvent été repéré le manque de lisibilité et de connaissance du centre social sur l'ensemble du territoire
- du recueil de paroles d'habitants, qui n'identifiaient pas toujours très bien le projet et les actions du centre social
- des données froides, où on constate que les adhérents du centre social sont inégalement répartis sur le territoire.

Il s'agira alors durant ces 4 années d'aller vers les habitants, les élus et les associations du territoire et de continuer la coopération inter-centres sociaux.

Enjeu 2: Favoriser les solidarités en développant les liens sociaux

Cet enjeu est présent depuis la création du centre social et se retrouve dans notre slogan « Vivre ici, ensemble et mieux ». Pour ce nouveau projet social, l'importance du développement des liens sociaux et des solidarités dans nos actions est à nouveau affirmé. Il s'agira donc de poursuivre bon nombre d'actions mais aussi d'en développer de nouvelles en ayant toujours à cœur de tisser les liens sociaux et d'œuvrer pour la solidarité, entre les âges notamment, envers les personnes privées d'emplois et envers les agriculteurs (en poursuivant un projet débuté avec la MSA et le Centre Social l'Escale).

Enjeu 3 : Oeuvrer pour l'accessibilité

Cet enjeu est apparu de manière évidente lors de l'évaluation du précédent projet social sur la question notamment de l'accessibilité des locaux du centre social. Cela a été confirmé lors du recueil de paroles d'habitants qui ont aussi mis en avant la nécessité de poursuivre et de développer les actions autour de l'accessibilité au numérique et aux démarches administratives. L'accès aux vacances pour tous et l'accessibilité financière sont aussi apparus comme des objectifs importants à continuer.

GRANDES ORIENTATIONS

Axe transversal 1 : Interroger le fonctionnement interne du centre social pour développer la participation et le pouvoir d'agir des habitants

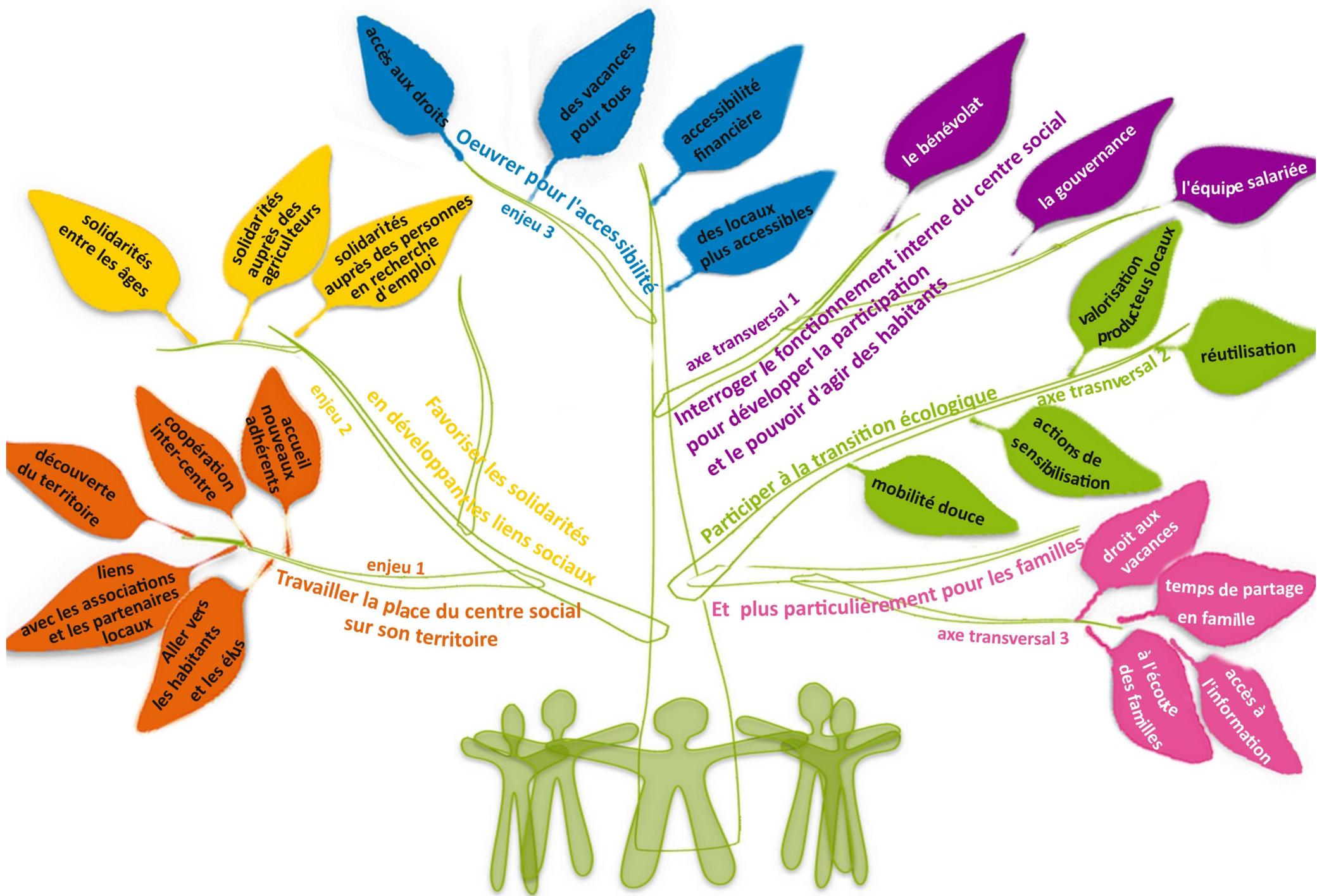
Cet axe transversal est apparu dès l'évaluation du précédent projet social où la nécessité d'interroger le processus de décision au centre social a été mise en évidence. Il s'agira au cours de ce nouveau projet social de clarifier le rôle de chacun (administrateurs, salariés, bénévoles) et des diverses instances du centre social (conseil d'administration, bureau, commission, groupe projet...).

Axe transversal 2 : Participer à la transition écologique

Très présentes dans les paroles d'habitants, les préoccupations liées à l'écologie sont apparues comme incontournables. En plus des bourses solidaires et de la Fête Sport et Nature, déjà mises en place, il s'agira dans ce nouveau projet social d'aller plus loin avec des actions de sensibilisation, une réflexion sur la mobilité douce et sur la valorisation des producteurs locaux.

Axe transversal 3 : Et plus particulièrement pour les familles

Avec ce nouveau projet famille, il s'agit tout d'abord de poursuivre les actions destinées à rencontrer des familles afin de récolter leurs envies, leurs préoccupations et leurs besoins. Avec les paroles recueillies, trois thématiques à travailler ont été mises en évidence : le droit aux vacances, l'accès à l'information et la mise en place de temps de partage en famille.



CONCLUSION

Les moyens financiers et humains associés au projet

Les moyens financiers

Les moyens humains

La méthode d'évaluation du projet

CONCLUSION

Les moyens financiers et humains associés au projet

Les moyens financiers

Après 10 ans de fonctionnement, il s'agit aujourd'hui d'analyser le modèle économique du Centre Social afin de le fiabiliser.

Un travail a déjà été entrepris sous l'impulsion de la Fédération des Centres Sociaux de l'Allier qui a proposé en fin d'année 2018, deux temps d'accompagnement semi-collectif sur « L'évolution du modèle économique des centres sociaux » par Auvergne Active—DLA 03. La directrice du centre social a suivi ces temps d'échanges. Un travail a alors été amorcé en commission finances. Durant ces 4 années, il s'agit de :

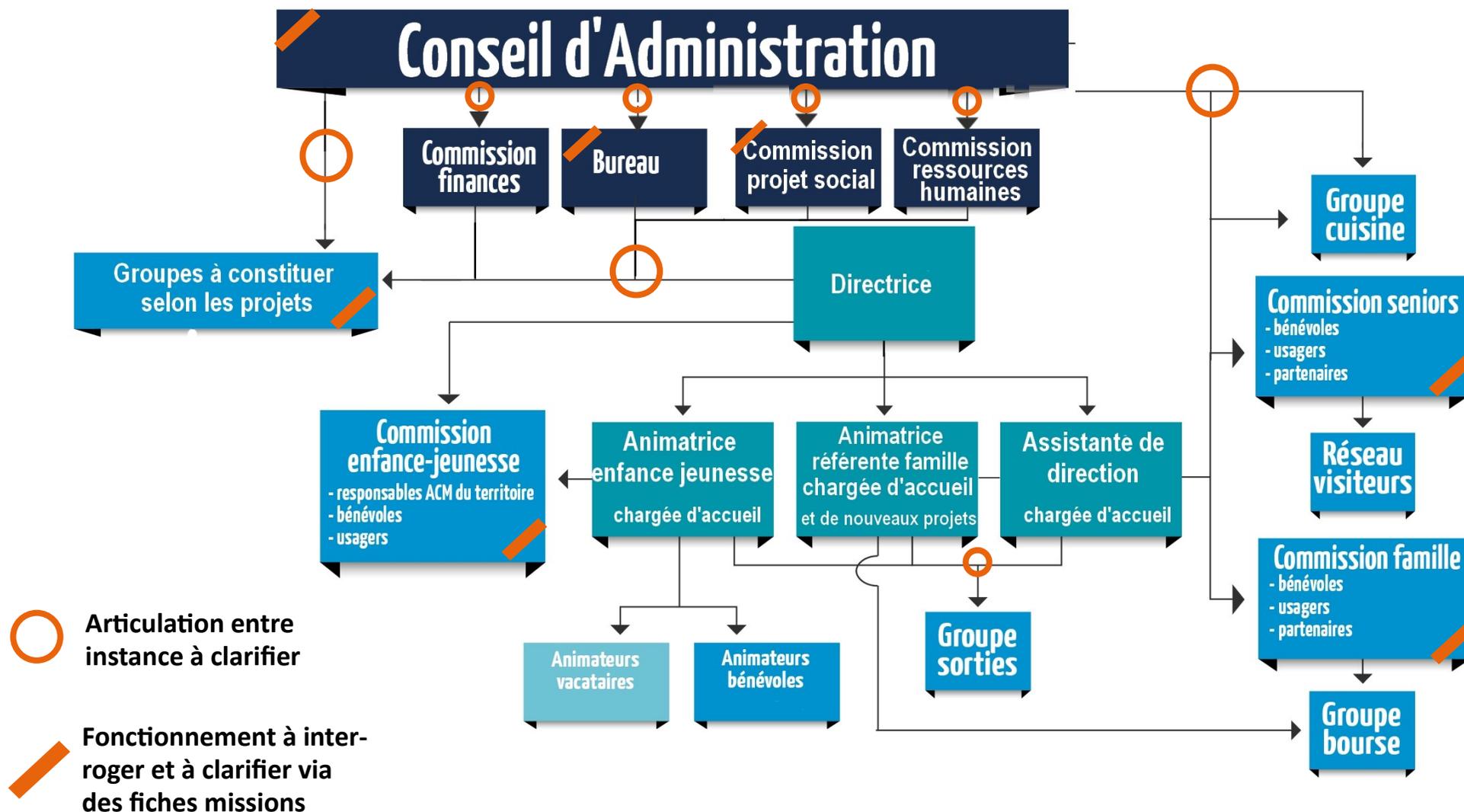
- de passer d'une posture de « gratuité » à une posture de « participation équitable » tout en veillant à permettre l'accès au plus grand nombre
- de chercher les leviers pour fiabiliser le modèle économique en s'interrogeant sur la création de services, la réponse ou non à des appels à projets. Il s'agira aussi d'interroger les relations à mettre en place avec les financeurs pour avoir des financements socles stables. Il sera nécessaire de faire reconnaître l'utilité de notre structure, pour pouvoir la sécuriser en préconisant plutôt la mise en place de conventions.
- de stabiliser l'équipe salariée

La commission finances, composée d'administrateurs, accompagnée par la directrice, fera des propositions débattues ensuite en Conseil d'Administration.

CONCLUSION

Les moyens financiers et humains associés au projet

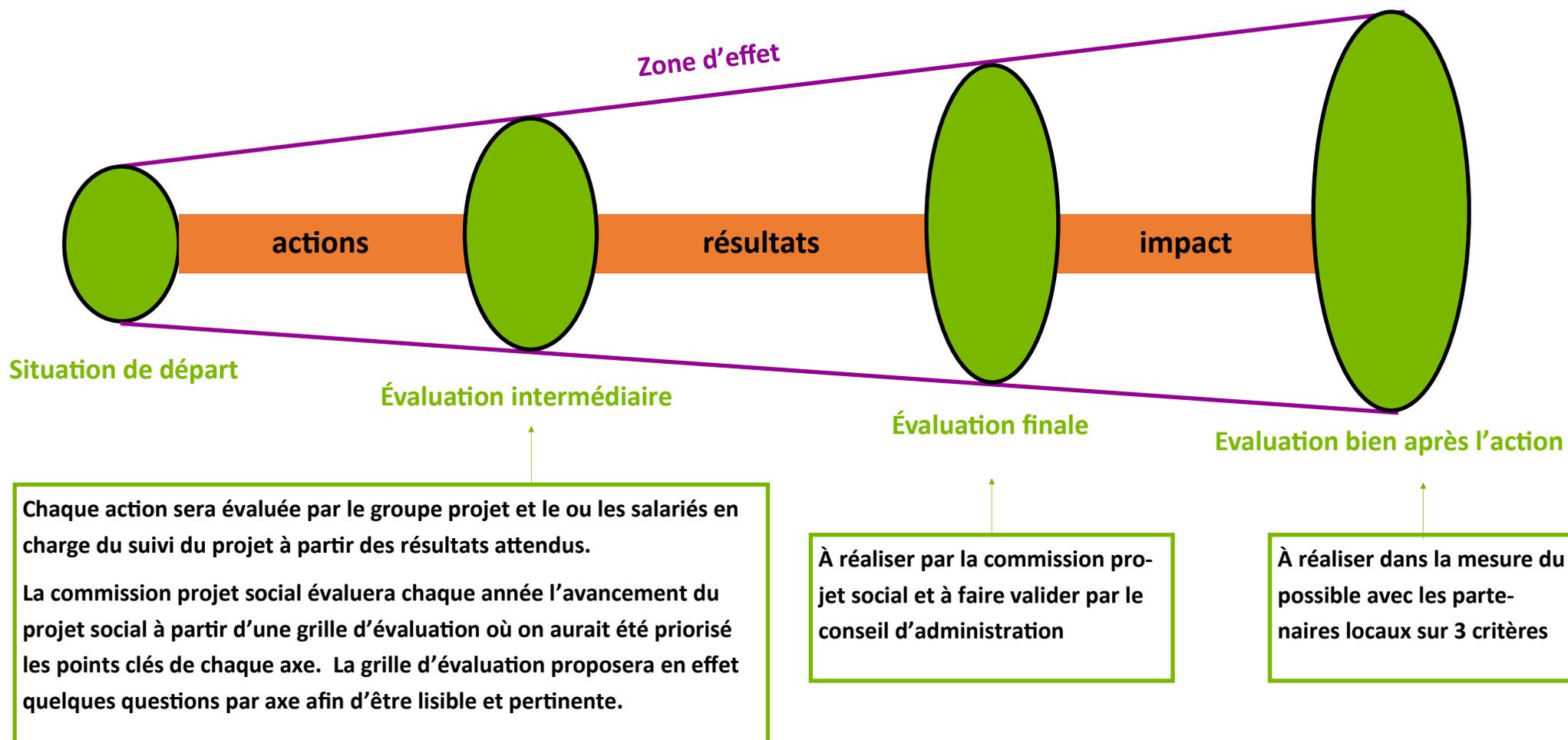
Les moyens humains



CONCLUSION

La méthode d'évaluation du projet

Evaluer est mesurer l'écart entre les résultats attendus et la réalité. Ce travail est complexe et pour autant essentiel à la conduite du projet social. L'évaluation se fera donc en plusieurs étapes à la fois par l'équipe salariée mais aussi les administrateurs selon la méthode suivante :



« (...) Aller vers les habitants, ça doit d'abord servir à écouter et identifier ce qu'ils peuvent exprimer comme étant une épine dans le pied, un caillou dans la chaussure ou une envie d'agir. »

*Interview de Alain Canturatti, Délégué national de la Fédération des Centres Sociaux de France
par Agnès Zima, Journal de l'Animation n°198, avril 2019
Dossier pro « Donner le pouvoir d'agir aux habitants »*